

Projet « Amanar – Pour la justice, les droits et la dignité des femmes et des enfants survivant.e.s de violences »

réf. Subventions VAWC 2025 FIMS N° 67595 PO
887094

Termes de référence

Pour le recrutement d'un.e formateur.trice expert.e sur l'application de la loi 103.13 et le renforcement des pratiques judiciaires sensibles au genre, en vue de la réalisation de deux journées de formation interinstitutionnelle destinées aux acteurs régionaux et à la société civile en matière de droits des femmes et de lutte contre les VBG.

Cofinancé
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Cofinancé et mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

1. Contexte

À partir de mars 2026, le projet « AMANAR - Pour la justice, les droits et la dignité des femmes et des enfants survivant.e.s de violences », est mis en œuvre par Progettomondo et s'inscrit dans le cadre du Programme conjoint Union européenne – Conseil de l'Europe « Vers une justice protectrice, accessible et efficace au Maroc (MA-JUST) ».

L'action vise à renforcer l'Etat de droit au Maroc par un pouvoir judiciaire accessible et efficace conformément aux normes internationales et soutenir les initiatives des OSC et associations de femmes (y compris féministes), contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Le premier objectif est le renforcement des capacités des magistrats, des procureurs, des officiers de police judiciaire, et des autres acteurs judiciaires en matière de prévention, de détection, d'enquête, de poursuite et de sanction des violences faites aux femmes et aux enfants.

Le deuxième objectif est la prise en charge de filles/femmes survivantes de violences via l'augmentation et l'amélioration des services et la création d'un environnement institutionnel favorable à leur protection, dans la région de Béni Mellal-Khénifra (BMK).

L'approche des activités proposées se basera sur les normes du Conseil de l'Europe relatives à l'accès à la justice, adoptera une approche intersectorielle, ciblera la lutte contre la violence faite aux femmes, identifiera les conséquences des dispositions et procédures légales discriminatoires ainsi que des mécanismes inaccessibles du système judiciaire, et mobilisera des acteurs de la société civile fournissant des services juridiques, des étudiants et des professeurs, des avocats, des procureurs et des juges, ainsi eu d'autres acteurs impliqués dans la prise en charge des femmes et enfants victimes ou survivants de violence.

La **zone d'intervention** est la **région de Béni Mellal-Khénifra**.

2. Objectif général de la prestation

L'objectif de cette prestation est de réaliser deux journées de formation au profit de 50 participants, répartis en deux groupes distincts. La première journée sera destinée à 25 fonctionnaires des services publics et représentants d'OSC actifs dans la lutte contre les

violences basées sur le genre, notamment les travailleurs sociaux de l'Entraide Nationale, les professionnels relevant de la Direction de la Santé, ainsi que le personnel des organisations de la société civile concernées. La deuxième journée sera consacrée à 25 acteurs du secteur judiciaire, notamment des représentants de la Présidence du Ministère Public, des fonctionnaires et juges des tribunaux de première instance de Khouribga et de Béni Mellal, de l'Institut supérieur de la magistrature, du Ministère de la Justice, des barreaux des avocats, ainsi que de la Clinique juridique de l'Université Sultan Moulay Slimane.

Cette activité consiste en une formation complète portant sur la mise en œuvre effective et critique de la loi 103.13 dans le territoire d'intervention. Elle vise à renforcer les connaissances des participants et à répondre aux défis liés à l'application pratique de cette loi, tout en adaptant le contenu de chaque journée aux profils et responsabilités spécifiques des deux groupes ciblés.

Les modules abordés concerneront :

1. Le premier niveau, destiné aux fonctionnaires des services publics et aux organisations de la société civile (OSC), portera sur la loi 103-13 et le renforcement des compétences pratiques en matière de prévention, d'accueil, d'orientation et de prise en charge intégrée des survivantes de violences.
2. Le second niveau, adressé aux acteurs judiciaires, visera à renforcer la coordination interinstitutionnelle et à promouvoir une compréhension commune et cohérente de la mise en œuvre de la loi 103-13, à travers une approche centrée sur les droits des survivantes et fondée sur la complémentarité entre les institutions

3. Résultats attendus

À l'issue de la formation :

- Les participant.e.s apprendront les principes, les dispositions et les mécanismes juridiques de cette loi pour assurer une mise en œuvre efficace, cohérente et coordonnée. ;
- Les participants appliquent les obligations légales et éthiques dans leurs pratiques.

- Les participant·e·s apprendront à identifier les différentes formes de violences basées sur le genre, les mécanismes de prévention, de détection, d'orientation et de prise en charge des femmes et des enfants survivant·e·s de violences, ainsi que les rôles des institutions concernées et les procédures d'accompagnement prévues dans le cadre de la loi 103-13.
- Les participant.e.s à la formation auront amélioré la qualité et la cohérence des réponses apportées, contribuant ainsi à garantir une meilleure protection et un soutien adéquat aux survivantes, sur la base d'une compréhension approfondie des besoins et des lacunes dans l'application de la loi, avec une attention particulière à l'accès à l'hébergement pour les femmes et les filles survivantes de VBG.

4. Chronogramme et zone d'intervention

Il est prévu de réaliser la prestation entre la troisième et la dernière semaine de juin 2026, à Beni Mellal ou Khouribga.

Le calendrier de réalisation de la formation pourra être modifié en fonction d'événements exceptionnels.

5. Consistance de la prestation

Le/la/les formateur/rice/s devra/ont :

- Elaborer une note méthodologique et conceptuelle décrivant la méthodologie pour l'organisation et le déroulement de la formation ;
- Participer à une réunion de cadrage de la prestation avec la Coordinatrice du projet Amanar
- Animer la formation au profit des fonctionnaires de services publiques et personnel d'OSC et acteurs judiciaires ;
- Rédiger, à l'issue de la formation, un kit pédagogique complet, rassemblant les références légales actualisées, des fiches pratiques et des supports méthodologiques.

6. Approche méthodologique

Le/la formateur/rice devra :

- Recourir à une méthodologie interactive pour la facilitation des activités de la formation ;
- Utiliser une approche basée sur l'action ;
- Utiliser des modules de formation interactifs incluant des jeux de rôles, travaux de groupe, et études de cas pour renforcer les compétences des participants.

7. Livrables attendus

Le/la formateur/rice devra :

- Les outils de gestion des séances de la formation en français ;
- Les fiches d'évaluation des participant.e.s produites à l'aide d'un questionnaire sur les compétences à administrer avant et après la formation ;
- Le rapport final de la formation en français. Ce dernier devrait mettre en évidence le déroulement de la formation, des photos, l'évaluation des acquis et de satisfaction, un résumé des échanges du groupe, des recommandations, des documents et support utilisés lors de la formation.

Le/la formateur/rice s'engage à remettre le rapport final dans un délai de 10 jours ouvrables après la formation et à y inclure les commentaires communiqués par Progettomondo Maroc.

8. Compétences requises

Le/la formateur/rice de préférence devra posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Formation universitaire (BAC+5) en sciences juridiques, sociales ou tout autre parcours équivalent. La compétence en accompagnement juridique et social sera un atout ;
- Une connaissance approfondie des lois, surtout la loi 103.13 et des réglementations liées au domaine, ainsi qu'une connaissance du contexte de la région, par rapport à la prise en charge des personnes vulnérables et des survivante.e.s de VBG ;
- De bonnes compétences en communication et en pédagogie ;
- Une bonne expérience dans le domaine de l'animation/réalisation des formations/ateliers ;
- Une excellente maîtrise de l'arabe et français (à oral comme à l'écrit) ;

- Capacité à gérer le feedback et les critiques ;
- Capacités d'interagir en équipe et d'être proactif.

9. Modalités de remise des candidatures

Le/la formateur/rice est invité à soumettre la candidature, en envoyant les documents suivants :

- Un **Curriculum Vitae** détaillé mettant en évidence les expériences et qualifications pertinentes ;
- Une **offre technique** décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur un aperçu assez détaillé du contenu de la formation, précisant, pour chaque module, les sujets qui seront effectivement couverts afin d'assurer la correspondance avec la description des TDR ;
- Une **proposition financière** (en TTC) exprimée sous la forme d'un montant forfaitaire tout compris en MAD.

10. Budget prévu et traitement économique

Le budget total disponible est d'environ **15 000,00 MAD** tout compris pour l'ensemble du cycle de formation (deux jours).

Le traitement économique fera l'objet d'un accord entre Le/la/les formateur/rice/s et l'ONG Progettomondo.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **29/05/2026** à 24 heures du Maroc au plus tard.

Le dossier complet de candidature devra être transmis par mail avec pour objet : **Formation sur la loi 103.13 – Projet Amanar** , à l'adresse suivante :

- marocco.gouskir@progettomondo.org
- marocco.bakkali@progettomondo.org

Aucune candidature reçue après cette date ne sera examinée.

Seules les candidatures complètes et répondant aux exigences seront examinées.

Progettomondo accusera réception des dossiers et contactera uniquement les candidat/e/s présélectionné/e/s pour la suite du processus (éventuellement un entretien ou des échanges pour clarifier certains points de l'offre).

Étant donné l'urgence de la réalisation de l'activité, l'organisation se réserve le droit de procéder à la sélection avant la date limite de soumission des candidatures